

**Conditions d'accès spécifiques\***  
**au MASTER en SCIENCES DE GESTION (120 crédits)**  
**condensé en un an**  
applicables aux titulaires de diplômes universitaires  
de la FWB ou de la Communauté flamande

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

- Etre titulaire d'un **diplôme universitaire de second cycle** (Master de minimum 60 crédits), reconnu de la FWB (anciennement Communauté française de Belgique) ou de la Communauté flamande, dans lequel vous avez suivi **au moins 45 crédits de cours de master équivalents** au programme du master 120 en sciences de gestion de la LSM.
- Etre titulaire d'un **diplôme universitaire de premier cycle** (Bachelier de 180 crédits), reconnu, comprenant les 108 crédits suivants :

Gestion	27 crédits
Economie	18 crédits
Méthodes quantitatives	24 crédits
Sciences humaines et sociales (droit inclus)	24 crédits
Langues **	15 crédits

\*\* Le déficit de crédits en langues peut être compensé par la preuve de la réussite d'un test d'anglais de niveau B2 du CECR - Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (Common European Framework).

- **Maîtriser les langues** d'enseignement du programme.

**REMARQUES :**

Structure du programme

Term 1		Term2		➤ Degree of Master in Management 120 credits
Part 1	Part 2	Part 1	Part 2	
Focus/elective courses	Major (3 courses)	Focus/elective courses	Major (3 courses)	
Master's Thesis				

Ce programme de un an sera composé d'un mémoire de 20 crédits, d'une majeure de 6 cours pour 30 crédits et de cours ou choix ou de finalité pour 25 crédits.